

« MOULINVEST »
Société Anonyme au capital de 3 690 405,60 €

- :-

Siège social : DUNIERES (Haute-Loire)
Z.A. de Ville

- :-

R.C.S. : LE PUY EN VELAY 433 122 637

- :-

RAPPORT DE GESTION

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2014

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A CARACTERE MIXTE DU 19 JANVIER 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale à caractère mixte conformément aux dispositions légales et statutaires de votre société, à l'effet de vous rendre compte de l'activité, des résultats de la gestion de la société au cours de l'exercice clos le 31 août 2014 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice social ainsi que les comptes consolidés du groupe.

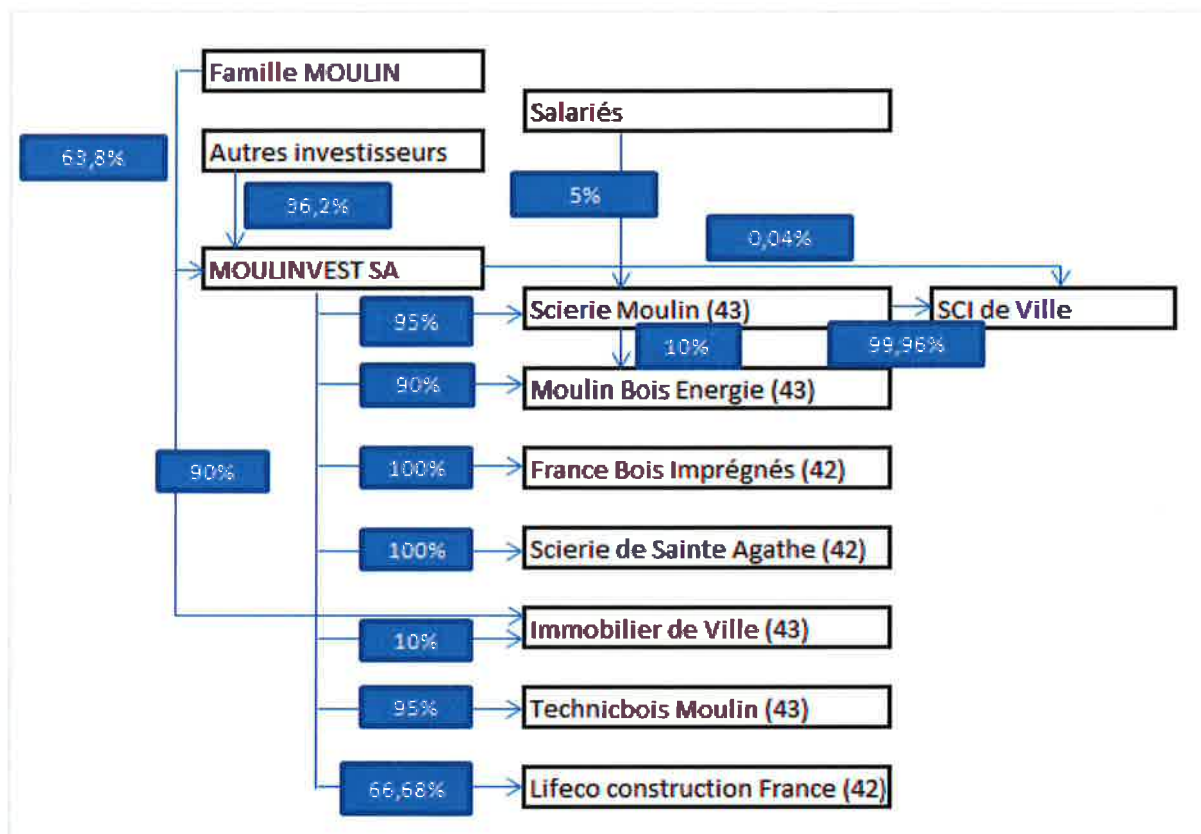
En effet, afin d'uniformiser notre information financière et conformément aux dispositions de l'article L.233-26 du Code de commerce, le présent rapport porte à la fois sur les comptes sociaux de MOULINVEST et sur les comptes consolidés du Groupe Moulinvest. Les éléments du rapport relatifs aux comptes consolidés sont ainsi identifiés par la mention « Groupe ». Le périmètre de consolidation se rapporte à l'organigramme présent dans la page suivante du présent rapport.

Pour votre information, tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents s'y rapportant (et notamment un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices, conformément à l'article R225-102 du Code de commerce), vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes et les bilans que nous vous soumettons ont été établis dans le respect des dispositions du code de commerce et de la loi n° 83-353 du 30 avril 1983.

ORGANIGRAMME DU GROUPE

A la clôture de l'exercice clos le 31/08/14



ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

I. - La société MOULINVEST

Elle développe son activité dans le cadre de son objet social de :

- production, transformation de matière énergétique, ou susceptible de produire de l'énergie, production d'énergie, commerce et négoce de matière ou produits s'y rapportant.
- exploitation forestière, scierie, caisserie, commerce du bois, ainsi que toutes opérations se rapportant à la transformation et au négoce de bois.

Elle détient directement ou indirectement 10 % de la société IMMOBILIER DE VILLE, 66.68% de la société LIFECO CONSTRUCTION FRANCE, 95 % des sociétés SCIERIE MOULIN et TECHNICBOIS MOULIN, 99.5 % de la société MOULIN BOIS ENERGIE, 100 % de la société FRANCE BOIS IMPREGNES et 100 % de la société SCIERIE DE SAINTE AGATHE, ses 6 filiales opérationnelles auxquelles elle rend différents services dans le cadre d'une convention de management jouant ainsi également son rôle de holding animatrice. La holding fixe chaque année des objectifs dans le cadre de l'animation de ses filiales et en mesure les écarts au cours de l'exercice lors des reportings mensuels présentés par la Direction Financière du Groupe.

II. - Le groupe « Moulinvest »

Il a commencé son activité avec son activité de scierie.

Le Groupe a ensuite décidé de diversifier son activité en créant une filiale qui utilise les déchets issus du sciage de bois pour la production de vapeur et d'électricité par cogénération à partir de biomasse et la production de granulés de bois (appelés aussi « pellets »).

En intégrant des activités complémentaires, le groupe « Moulinvest » vise à rentabiliser davantage son activité d'origine et son site industriel de 15 hectares tout en œuvrant pour le développement durable.

Le Groupe réalise ainsi sur un même site :

- le sciage de résineux,
- la production de pièces de bois de construction (1.000 références au catalogue) répondant aux différentes exigences d'une clientèle diversifiée en France et à l'étranger, avec traitement de la matière dans certains cas,
- des murs de bois massifs préfabriqués pour la construction de maisons,

et, en valorisant les connexes issus du sciage (écorce, plaquettes, sciure qui représentent près de 50% du volume de grumes traité), il effectue la production d'électricité par cogénération et la production de granulés de bois (appelés aussi pellets) pour le chauffage des collectivités et des particuliers.

Avec l'acquisition des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE le 18 avril 2013, le Groupe poursuit sa stratégie d'intégration visant à compléter ses savoir-faire et étoffer sa gamme de produits bois :

- Dans le domaine de l'imprégnation et de la fabrication de poteaux bois destinés à l'électrification et aux télécommunications,
- Dans le domaine du mobilier de jardin et des produits d'aménagement extérieurs à travers sa marque DECOVERT.

Plus récemment le Groupe Moulinvest a créé deux nouvelles sociétés et s'est doté de nouveaux moyens pour conquérir les marchés de la construction bois :

- LIFECO CONSTRUCTION FRANCE, entreprise générale du bâtiment spécialisée dans la construction bois,
- TECHNICBOIS MOULIN société dédiée à la conception et à la fabrication de solutions constructives bois.

Moulinvest devient ainsi le premier acteur français de la filière bois totalement intégré de l'exploitation forestière à l'habitat.

LIFECO CONSTRUCTION FRANCE est une entreprise générale du bâtiment qui propose à ses clients constructeurs et promoteurs immobiliers, un spectre élargi de solutions constructives bois (panneaux bois massif 'CLT' cloués ou collés, ossature) et assure la

réalisation de projets clefs en main allant de la conception à la réalisation complète de bâtiments scolaires, agricoles, tertiaires ou de maisons individuelles.

Avec son bureau d'étude intégré et son unité de production basée au cœur du massif forestier d'Auvergne, TECHNICBOIS MOULIN assure la conception, le dimensionnement et la fabrication des solutions bois (assemblage, taillage, charpente).

L'ensemble de ses savoir-faire sont désormais proposés par une équipe commerciale dédiée et permettent au Groupe Moulinvest d'apporter des solutions durables et innovantes à ses clients dans le domaine de la construction bois.

FAITS MARQUANTS

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 45,1 millions d'euros au titre de l'exercice 2013/2014 contre 34,3 millions d'euros sur l'exercice précédent, ce qui représente une croissance de 31,5%. Hors variation de périmètre (acquisition de FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE SAINTE AGATHE au 18 avril 2013), la hausse du niveau d'activité représente 12,2%.

Le fort développement de l'activité d'imprégnation des poteaux destinés aux marchés des télécommunications et d'électrification (+34,1% à périmètre constant) confirme l'effet relatif des acquisitions réalisées en 2013. Cette croissance s'appuie sur le renforcement des positions du Groupe auprès de ses clients historiques et une pénétration accrue sur les marchés export (notamment Mauritanie, Sénégal, Yémen et DOM TOM).

L'activité Décovert (produits d'aménagement extérieur) connaît une croissance proforma de 10,4% bénéficiant d'un politique de référencement active et d'une refonte partielle de sa gamme.

Le pôle Bois Construction affiche également une solide progression (+15,1% proforma), essentiellement liée au développement des ventes à l'international qui progressent fortement à +48,7% à période et périmètre comparable (régions Moyen Orient et Afrique du Nord).

Sur le pôle Bois Energie, les ventes de granulés ont été fortement limitées par l'incidence conjuguée des conditions météorologiques particulièrement douces dès le mois de février, des travaux de maintenance non-récurrents réalisés sur un silo à granulés et des optimisations apportées à la chaudière de cogénération.

Les autres activités du Groupe restent favorablement orientées, notamment sur le débit de bois à palette qui connaît une hausse de 20,1% bénéficiant d'un succès commercial grandissant auprès de sa clientèle européenne.

Le taux de marge brute moyen du Groupe s'établit à 49,4% au titre de l'exercice 2013-2014, en amélioration par rapport à l'exercice précédent (47,9% sur un exercice proforma 2012-2013).

Cette amélioration a été favorisée par la croissance organique des nouvelles activités intégrées dans le périmètre (pôle Imprégnation, débit de bois à palette) et dans une moindre mesure par l'orientation favorable des prix des granulés qui a permis de compenser la baisse des volumes vendus.

Le développement continu de l'activité au second semestre 2013-2014 ainsi que l'amélioration de la productivité (nouveau parc à grumes) ont permis de préserver les marges de l'activité Bois Construction face à une hausse des cours des matières premières.

Les charges externes du Groupe ont atteint 9,1 millions d'euros sur la période, soit 20,1% du chiffre d'affaires, soit un niveau stable par rapport à l'exercice précédent (à période comparable 20,1% du CA sur 2013).

La masse salariale du Groupe représente 14,5% du chiffre d'affaires en 2014 contre 13,2% sur 2013 (mais 15,4% sur un exercice 2013 proforma). Cette augmentation est à mettre en lien avec l'intégration du personnel de FRANCE BOIS IMPREGNES et le renforcement de la force de vente et des équipes de production pour soutenir le développement des activités.

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 2,3 millions d'euros en nette progression par rapport à l'an passé (résultat d'exploitation proforma 2013 : 1,1M€). Le taux de marge opérationnel est multiplié par deux sur la période (5% vs. 2,5% en 2013 et 2,7% proforma).

Le résultat financier est stable à -1,1 millions d'euros sur l'exercice clos au 31 août 2014 contre -1,0 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Enfin, l'évolution du résultat exceptionnel (2,0 M€ sur 2014 contre 1,1 M€ sur 2013) correspond à la reprise de l'écart d'acquisition négatif (badwill) constaté lors de l'entrée dans le périmètre du Groupe des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE (reprise étalée linéairement sur 3 ans).

Le résultat d'ensemble consolidé ressort ainsi à 3,0 millions d'euros au 31/08/2014 contre 1,0 million d'euros au 31/08/2013.

EVOLUTION DE LA STRUCTURE JURIDIQUE

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, la structure juridique de la société MOULINVEST n'a pas été affectée.

PRINCIPAUX RISQUES RELATIFS A LA SOCIETE ET AU GROUPE

Risques liés à l'environnement concurrentiel

Sur l'ensemble de ses pôles d'activité, le Groupe mène une politique de prospection et de référencement active tout en élargissant sa gamme afin de se démarquer de la concurrence et gagner des parts de marché. Le groupe poursuit ses efforts de développement sur les marchés export qui constituent des relais de croissance importants.

La demande en granulés reste très soutenue car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts de l'énergie. Les approvisionnements sont facilités par la connaissance approfondie des exploitations forestières et ne comportent pas de risques particuliers. La production est réalisée avec des matériels fiables, informatisés et dont la maintenance est assurée de manière permanente.

Concernant les nouvelles activités du Groupe : la société FRANCE BOIS IMPREGNES bénéficie d'une expertise reconnue en matière d'imprégnation et de fabrication de poteaux bois destinés aux marchés de l'électrification et des télécommunications. Elle évolue sur un marché stable.

La commercialisation de mobilier de jardin et de produits d'aménagement extérieurs est une activité à fort potentiel de développement.

La création des nouvelles sociétés TECHNICBOIS MOULIN et LIFECO CONSTRUCTION FRANCE dédiées aux solutions constructives bois participe de la démarche de diversification en aval et permet au Groupe de proposer à ses clients des produits à plus forte valeur ajoutée issus de la seconde transformation. La construction bois est un segment d'activité d'avenir et le potentiel de croissance est significatif.

Risques liés à l'évolution de la consommation

Globalement la demande de produits à base de bois est sur une tendance haussière longue en France, en Europe et même au niveau mondial à la fois pour les qualités reconnues au bois dans la construction, le chauffage mais aussi pour ses qualités au niveau développement durable et environnemental.

Le marché domestique de la fourniture de poteaux bois se concentre sur un nombre limité d'acteurs institutionnels spécialisés dans les télécommunications et l'électrification qui ont un besoin de renouvellement du parc existant. On peut estimer que ce marché restera stable à moyen terme. Le Groupe a anticipé cette tendance et se positionne aujourd'hui sur des marchés internationaux qui constituent des relais de croissance incontournables.

L'activité DECOVERT est une activité à fort potentiel de développement, en particulier sur le segment Sciage de lames de terrasses et bardages, une gamme de produits qui répond à une tendance et à une demande qui s'inscrivent sur le long terme. FRANCE BOIS IMPREGNES souhaite également se positionner comme un acteur de référence sur le marché des piquets en bois destinés à l'arboriculture auprès des grossistes et distributeurs (notamment en Europe du Sud) qui sont susceptibles de générer des volumes d'achat significatifs. L'activité de vente de piquets s'est développée dans son ensemble au cours de l'exercice écoulé (CA +23,8% proforma). Cependant il convient de préciser que l'essentiel des ventes de piquets destinés au marché de l'arboriculture se réalise à partir du mois d'octobre du fait des récoltes et des contraintes d'exploitation ; FRANCE BOIS IMPREGNES a donc consacré la période écoulée à un travail de référencement et de prospection commerciale mais également à la constitution de stocks en prévision de la saison haute sur ce segment d'activité

La SCIERIE DE SAINTE AGATHE produit du bois destiné à la fabrication de palettes. Si l'activité était jusqu'alors centrée sur un périmètre régional, de nombreuses opportunités existent sur des marchés dynamiques tels que l'Italie, l'Espagne et la Belgique qui présentent également l'attrait d'une demande relativement standardisée. Dans ce contexte de demande croissante on peut estimer que les prix seront orientés favorablement. Cette tendance s'est confirmée au cours de l'exercice 2013-2014 comme en témoigne la croissance du chiffre d'affaires de près de 20,1% à période et périmètre comparable.

Risques environnementaux

* Certifications de qualité

Le Groupe « Moulinvest » accorde une grande vigilance au respect des normes applicables à ses activités et à l'obtention des certifications qui lui assurent la reconnaissance de la qualité des produits commercialisés.

Le Groupe applique la norme CE et dispose du certificat de contrôle de production en usine par le FBCA pour ses sciages.

Au-delà des exigences règlementaires, le Groupe dispose d'autres certifications :

. CTB Cubage des bois ronds par le FCBA

. CTB Sawn Timber par le FCBA

L'exigence du Groupe est la même pour les produits achetés à des fournisseurs externes, comme les produits utilisés pour le traitement de pièces de bois. Ainsi le produit de traitement anti-bleu, les produits de protection classe 2 et classe 3 bénéficient de certificats de qualité CTB-P+ par l'organisme certificateur FCBA.

Pour les granulés de bois, le Groupe a demandé la certification NF biocombustibles solides, en appliquant la norme européenne EN 14961-2.

Concernant les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES, il s'agit d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation préfectorale et ce principalement sous la rubrique 2415 (produit de préservation du bois). Ils bénéficient de la certification qualité ISO 9000 version 2010, traitement des bois CTA Bois+ et Gestion durable FSC.

* Pour une gestion durable de la forêt

Le Groupe est engagé aussi dans le respect d'une gestion durable de la forêt dans son mode de fonctionnement à l'égard des exploitants forestiers et de tous les fournisseurs de matière première pour ses achats de bois et la gestion des coupes d'arbres en forêt. La chaîne de contrôle des bois de la scierie est certifiée par le PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification schemes), organisme international et marque de certification de gestion forestière.

* Le bilan carbone

Le Groupe est une des premières entreprises de la filière bois à avoir fait, sur une base volontaire, un bilan carbone suivant la méthodologie de référence de l'ADEME qui permet à une entreprise de réaliser un diagnostic « effet de serre » de son activité pour hiérarchiser les postes d'émission de gaz à effet de serre et mener ensuite les actions appropriées à la réduction de ces émissions.

Ce bilan carbone a été réalisé sur l'ensemble des activités de la scierie afin d'évaluer l'empreinte carbone.

Pour le Groupe, le bilan carbone est un outil indispensable pour identifier ses marges de manœuvre en matière de réduction d'émission de CO₂. Cette démarche volontariste intègre les 3 types d'émissions de CO₂ de la méthodologie : celles liées aux activités sur lesquelles l'entreprise peut agir directement en son sein (niveau interne) et celles sur lesquelles l'entreprise veut agir directement ou indirectement (niveau intermédiaire et global) comme le transport des marchandises notamment.

Le bilan carbone effectué il y a déjà plusieurs mois a donné une valeur d'émissions annuelles de la scierie atteignant 1458 tonnes équivalent carbone (t eq C) dont 57% dus au fret routier et maritime. Le Groupe avait estimé que les activités de bois énergie, réalisées à côté de la scierie, en évitant le transport des connexes vers l'extérieur devaient permettre des réductions substantielles d'émission de GES (gaz à effet de serre). Le bilan carbone sera actualisé dans le courant de l'exercice 2014-2015.

* Passif environnemental

Les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) spécialisées dans la transformation et le traitement du bois par imprégnation. Afin de se conformer à la législation et limiter les risques de pollution des sols induits par l'exploitation de ces sites, le Groupe a prévu un programme de dépenses qui seront engagées sur plusieurs années. Une provision est enregistrée dans les comptes au 31 août 2014 à hauteur de 866K€ au titre de ce passif environnemental.

Risques clients

Sur ses activités traditionnelles, le Groupe dispose d'un portefeuille clients diversifié comprenant des groupes de référence sur le marché et présentant peu de risque d'insolvabilité.

L'unité de cogénération biomasse a obtenu l'accord du Ministère pour la production de l'électricité. Un contrat a été signé avec EDF pour une durée de 20 ans qui prévoit une rémunération assise sur un prix fixe du MWh dont le montant est indexé. EDF représente au 31 août 2014 notre premier client.

Pour ce qui concerne la commercialisation des granulés de bois produits, le Groupe a défini une stratégie commerciale avec une approche du consommateur par l'intermédiaire d'une part, du réseau de distribution et d'autre part, d'un partenariat avec les collectivités régionales. Afin de favoriser son besoin en fond de roulement et éviter tous risques financiers, le Groupe a continué à favoriser le règlement comptant moyennant escompte sur l'exercice clos au 31 août 2014.

La branche Imprégnation du Groupe commercialise principalement des poteaux bois à destination de clients institutionnels présentant un niveau de solvabilité élevé. Les relations commerciales avec cette clientèle sont formalisées par des contrats de fourniture qui font l'objet d'une négociation périodique.

L'activité DECOVERT s'adresse à une clientèle très diversifiée. La faible valeur unitaire des commandes permet de favoriser une bonne dispersion du risque client.

Contribution en % du CA Consolidé	Exercice au 31/08/2014	Exercice au 31/08/2013
Premier client (EDF)	11,58%	12,27%
Cinq plus importants clients	26,17%	33,77%
Dix plus importants clients	34,45%	44,06%

Risques fournisseurs

Le Groupe fait appel à plusieurs catégories de fournisseurs selon les opportunités et les besoins du moment. Afin d'élargir son indépendance vis-à-vis de ses fournisseurs, le Groupe privilégie plusieurs types de fournisseurs allant du simple particulier à des organismes nationaux avec lesquels sont signées des conventions d'achat. Les approvisionnements en matières premières sont faits par cinq acheteurs expérimentés du Groupe sous contrôle de la Direction du Groupe. A titre indicatif, actuellement, le premier fournisseur représente moins de 5% du montant annuel des achats de matières premières et les dix premiers représentent moins de 30 %. Chaque fournisseur a une périodicité liée à sa sylviculture et on ne peut précisément définir ces répartitions.

Contribution en % des achats et autres charges externes	Exercice au 31/08/2014	Exercice au 31/08/2013
Premier fournisseur	3,30%	4,61%
Cinq plus importants fournisseurs	14,14%	17,61%
Dix plus importants fournisseurs	22,79%	27,20%

Le Groupe considère donc que selon les critères évoqués ci-dessus, il n'y a de dépendance à l'égard d'aucun fournisseur.

Risques financiers

Sur l'exercice clos au 31 Août 2014, le Groupe dispose de capitaux propres s'élevant à 18 045 K€ contre 15 166 K€ en 2013. A la date du 31 Août 2014, le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 667 K€ qui doit lui permettre, couplée à des emprunts et crédit baux à moyen terme, de financer ses prochaines opérations d'investissements dont la plus importante sera le déploiement d'un progiciel de gestion intégré (ERP) dont le coût est estimé à 430 K€. Le tableau détaillé des emprunts en cours au 31 Août 2014 présenté dans les annexes consolidées montre que les dettes financières auprès des établissements de crédit atteignent 23 255 K€ au 31 Août 2014 contre 18 237 K€ au 31 août 2013, la part des crédits-baux étant en augmentation à 6 090 K€ contre 3 324 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

Cette augmentation des dettes financières provient principalement de la contraction d'un emprunt par Moulinvest pour le financement du solde du prix d'acquisition des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE pour 2,1 M€ (financement en pool auprès de trois banques partenaires sur une durée de 7 ans,) ainsi que de la souscription par Scierie Moulin d'un financement en crédit bail de la ligne de découpe du

parc à grumes pour 4 398 K€ (3 458 K€ net des subventions perçues) auprès d'Arkea Crédit Bail et Natixis Lease dont la mise en paiement des loyers a débuté en octobre 2013.

L'acte de prêt signé le 23 octobre 2013 relatif à l'acquisition des sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE est assorti d'engagements financiers matérialisés par des ratios prudentiels (« ratio de levier », « ratio de Gearing ») qui entrent en application à compter de la publication des comptes consolidés du Groupe Moulinvest pour l'exercice clos le 31 août 2014.

Les ratios sont respectés au 31 août 2014 :

- Le Ratio de levier tel que défini à l'Article « DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU CLIENT / Engagements financiers » du contrat, testé tous les ans, sur une base annuelle s'élève à 3,17 ; et est à un niveau inférieur à : 3,5 ;
- Le Ratio de Gearing tel que défini à l'Article « DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU CLIENT / Engagements financiers » du contrat, testé tous les ans, sur une base annuelle s'élève à 1,17 ; et est à un niveau inférieur à : 1,5 ;
- Le montant cumulé des cessions d'actifs réalisées au cours de l'exercice tel que défini à l'article « DECLARATION ET ENGAGEMENTS DU CLIENT – Engagements de ne pas faire » du contrat s'élève à 785 110 euros en valeur nette comptable ; et est à un niveau inférieur à 10% de la valeur brute de son actif immobilisé.

La Société a procédé à une revue détaillée de son risque de liquidité et elle estime ne pas être exposée à un risque de liquidité au regard des engagements pris à ce jour.

Risques liés aux actifs non détenus

La production réalisée à partir de connexes résultant des activités de la scierie est réalisée dans des bâtiments construits spécifiquement par la société IMMOBILIER DE VILLE, détenue à hauteur de 10% par MOULINVEST et à 90% par des dirigeants de MOULINVEST, dans le cadre d'un bail à construction dont le bailleur, propriétaire du terrain, est la SCI Marine bis, détenue également par des dirigeants du Groupe.

La filiale du Groupe, MOULIN BOIS ENERGIE, en charge de cette activité « bois énergie » est locataire des locaux par un bail commercial auprès de la société IMMOBILIER DE VILLE.

A la fin du bail à construction, le 31 décembre 2027, il est prévu que MOULIN BOIS ENERGIE continue à bénéficier d'un bail commercial directement auprès de SCI Marine Bis à qui reviendra la propriété des bâtiments et qui assurera la reprise et la poursuite du bail commercial en faveur de MOULIN BOIS ENERGIE dans les mêmes conditions économiques et juridiques que celles en vigueur au jour du terme du bail à construction.

Dans le même registre de risque, un autre bail à construction d'une durée de 18 ans à compter du 1er novembre 2010 a été signé le 22 novembre 2010 entre SCI Marine bis et la filiale SCIERIE MOULIN sur un terrain qui pourrait représenter une extension à terme pour les installations du Groupe. A ce jour, ce terrain, propriété de SCI Marine Bis, loué à SCIERIE MOULIN pour 42 K€ annuels sert uniquement de plateforme de stockage.

Litiges

A la connaissance de la société, et à ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou de ses filiales à l'exception des points suivants :

- Un litige oppose la société SCIERIE MOULIN à un organisme bancaire au titre du règlement d'une lettre de change ayant été émise par un tiers sur la SCIERIE MOULIN. Une provision a été constatée dans les comptes au 31 août 2014 pour 39K€ ;
La SCIERIE MOULIN a fait l'objet d'un contrôle fiscal lors de l'exercice N-2. Les conséquences financières du contrôle ont fait l'objet au 31/8/2012, par prudence, de la constitution d'une provision pour impôts d'un montant de 47 k€ qui a été maintenue au 31/08/2014, compte tenu de la contestation en cours ;
Une provision de 17K€ a été enregistrée dans les comptes de la société FRANCE BOIS IMPREGNES au titre d'un litige qualité portant sur des poteaux installés ;
- Une provision a été constituée dans les comptes de la société FRANCE BOIS IMPREGNES au 31/08/2014 pour 143 K€ afin de faire réaliser des travaux de désamiantage d'une toiture suite à un sinistre incendie survenu en février 2014 sur un silo de stockage de sciure sèche sur le site de Boisset-Lès-Montrond et ayant endommagé le bâtiment adjacent. Les conséquences financières de ce sinistre sont prises en charge par la compagnie d'assurance et la société a pris les dispositions nécessaires en phase avec la réglementation.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE :

Le Groupe Moulinvest poursuit sa stratégie de développement qui se décline selon les 4 axes suivants :

1. Développement de la présence à l'international ;
2. Maîtrise de la chaîne d'approvisionnement en matières premières ;
3. Augmentation de la productivité ;
4. Amélioration du mix produit en intégrant toujours plus de valeur ajoutée pour les clients.

Le Groupe entend ainsi intensifier les exportations de poteaux et de bois destiné à la construction (Afrique, Moyen-Orient, Asie) qui ont permis de générer des économies d'échelle au cours l'exercice écoulé.

La croissance de l'activité Découvert constatée en 2013-2014 (+10,4%) constitue une première étape. Avec une équipe commerciale renforcée et une gamme qui répond encore davantage aux attentes du marché, ce segment devrait connaître une nouvelle phase de croissance en 2014-2015. A titre d'illustration, la présentation des produits équestres à l'occasion de la 1ère participation au salon Equita Lyon 2014 a été favorablement accueillie et laisse augurer de belles perspectives pour l'exercice à venir.

La création des nouvelles sociétés TECHNICBOIS MOULIN et LIFECONSTRUCTION FRANCE dédiées aux solutions constructives bois participe de la démarche de diversification en aval et permet au Groupe de proposer à ses clients des produits à plus forte valeur ajoutée issus de la 2nde transformation.

Sur le pôle Bois Energie les ventes de granulés sont conditionnées en partie par les conditions météorologiques. La marque « Moulin Bois Energie » bénéficie d'une notoriété grandissante et souhaite continuer à fidéliser sa clientèle par une approche centrée sur la qualité du produit et les services associés.

Investissements prévus à venir :

Le Groupe a lancé le déploiement d'un progiciel de gestion intégré qui permettra à terme à toutes les entités du groupe l'utilisation d'un système d'information opérationnel uniformisé, en lieu et place des outils existants peu compatibles entre eux et ne permettant pas une remontée d'information instantanée. Par ailleurs les modules métier vont optimiser la gestion des stocks, gestion de production ainsi que la gestion commerciale.

Ce projet va démarrer en novembre 2014 et doit se mettre en place sur une durée de 20 mois. Le coût de l'investissement est de l'ordre de 430 K€.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La société FRANCE BOIS IMPREGNES a fait l'objet d'une vérification de sa comptabilité portant sur la période 2011-2013 du 07 janvier 2014 au 22 mai 2014. FRANCE BOIS IMPREGNES s'est vue notifier une nouvelle proposition de rectification en date du 17 novembre 2014 suite à un changement d'interprétation des textes de loi. Cette proposition de rectification porte sur la détermination du taux de TVA applicable aux achats de bois destinés à être transformés en poteaux et la déductibilité de celle-ci. Le montant des sommes réclamées par l'Administration est de 224 K€ pour la TVA et de 21 K€ au titre des pénalités de retard. Le redressement en matière de TVA n'a pas d'incidence résultat et l'incidence en matière de trésorerie sera compensée par les régularisations qui seront obtenues auprès des fournisseurs. Le recensement de ces derniers ne met pas en évidence de risque significatif quant au non remboursement des sommes par les fournisseurs.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le Groupe ayant lancé depuis plusieurs années des programmes d'innovation sur la construction de murs massifs bois et la traçabilité des bois en forêt, il avait été décidé d'avoir recours au crédit d'impôt en matière de recherche et développement compte tenu de dépenses et de temps passés des personnels importants sur ces projets. Pour des raisons administratives la société a décidé d'abandonner le crédit impôt recherche qu'elle avait sollicité via sa filiale SCIERIE MOULIN au cours de l'exercice écoulé.

Le Groupe poursuit néanmoins ses efforts en matière de recherche et développement et a vu sa Qualification Entreprise Innovante récemment renouvelée pour une durée de 3 ans par BPI France.

DÉCISION DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE

Au cours de l'exercice, l'autorité de la concurrence n'a prononcé aucune décision à l'encontre de notre société et du Groupe.

INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTALLATIONS CLASSÉES VISÉES À L'ARTICLE L. 225-102-2 DU CODE DE COMMERCE

Les usines des sociétés MOULIN BOIS ENERGIE et FRANCE BOIS IMPREGNES sont des installations classées pour lesquelles les sociétés disposent d'une autorisation.

Tout est mis en œuvre dans les entreprises pour que les risques liés à leur activité soient maîtrisés. Des organismes indépendants interviennent régulièrement pour les contrôles.

FILIALES ET PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES

ACTIVITE DES FILIALES

Notre société a comme filiales et contrôle les sociétés suivantes :

- La société « **SCIERIE MOULIN** », Société par Actions simplifiée au capital de 2 314 338 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire), Z.A. de Ville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 330 824 442, était détenue directement à hauteur de 95 % au 31 août 2014 et est détenue directement à hauteur de 96,67 % au 28 novembre 2014 ;

Scierie Moulin	Année 2013-2014	%	Année 2012-2013	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	23 587,1	100,0%	19 607,2	100,0%
Résultat d'exploitation	131,3	0,6%	- 418,1	-2,1%
Résultat courant	-80,5	-0,3%	-622,7	-3,2%
Résultat exceptionnel	-119,5	-0,5%	383,4	2,0%
Résultat net	-199,8	-0,8%	-237,8	-1,2%

« **SCIERIE MOULIN** » développe les activités historiques du groupe « Moulinvest », de sciage et de traitements de bois qu'elle commercialise dans la France entière et pour environ 16,6 % de son chiffre d'affaires à l'étranger (Europe, Afrique du Nord).

Sur l'exercice clos au 31 Août 2014, elle a connu une augmentation de son activité (20,3%) avec un chiffre d'affaires de 23 587 K€ alors qu'elle avait réalisé un chiffre d'affaires net de 19 607 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

La progression de l'activité est principalement liée au développement des ventes à l'international ainsi qu'au déploiement d'une force commerciale itinérante très active. La croissance du chiffre d'affaires s'est nécessairement accompagnée d'un développement marqué des volumes de production (hausse des volumes sciés de +15%) rendu possible par la mise en service du nouveau parc à grumes et une réorganisation progressive de la scierie. Les volumes de produits connexes ainsi générés et cédés à MOULIN BOIS ENERGIE ainsi que le développement des synergies avec France BOIS IMPREGNES ont également contribué à accélérer le développement des ventes de la SCIERIE MOULIN.

Le résultat d'exploitation est de 131 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2014 contre - 418 K€ sur l'exercice clos le 31 août 2013.

Si le taux de marge brute reste stable sur la période du fait d'une relative capacité à répercuter les hausses des cours matières, la hausse globale des volumes conjuguée à une nouvelle répartition des charges de fonctionnement de la holding sur un périmètre élargi de sociétés ont permis de générer un résultat d'exploitation positif.

Le résultat courant avant impôt est de -80 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014 contre - 623 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Le résultat net s'élève à -200 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014 contre -238 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Les investissements réalisés se sont élevés à 1 397 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014 contre 3 649 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

- La société « **MOULIN BOIS ENERGIE** », Société par Actions Simplifiée au capital de 2 425 000 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire), Z.A. de Ville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 499 475 713, est détenue directement à hauteur de 90 % ;

Moulin Bois Energie	Année 2013-2014	%	Année 2012-2013	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	11 856,4	100,0%	11 899,2	100,0%
Résultat d'exploitation	1 108,6	9,4%	1 197,2	10,1%
Résultat courant	699,6	5,9%	739,9	6,2%
Résultat exceptionnel	65,0	0,5%	137,3	1,2%
Résultat net	516,6	4,4%	791,6	6,7%

« MOULIN BOIS ENERGIE » a été créée pour valoriser les connexes issus de la scierie en développant la fabrication et la commercialisation de granulés de bois ainsi que la production d'électricité à partir de la cogénération.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 11 856 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre 11 899 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Le pôle Bois Energie confirme la tendance affichée au premier semestre avec une activité globalement stable. Les ventes de granulés ont été fortement limitées par l'incidence conjuguée des conditions météorologiques particulièrement douces dès le mois de février 2014, des travaux de maintenance non-récurrents réalisés sur un silo à granulés et des optimisations apportées à la chaudière de cogénération. Le second semestre a ainsi largement été consacré à la reconstitution des stocks de granulés. L'orientation favorable des prix de vente ont néanmoins permis de compenser la baisse des volumes vendus.

L'activité de cogénération reste quant à elle relativement linéaire.

Le résultat d'exploitation est de 1 109 K€ au 31 Août 2014 contre 1 197 K€ au 31 Août 2013.

Le résultat courant avant impôt est de 700 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre 740 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Le résultat net s'élève à 517 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre 792 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Les investissements se sont élevés à 382 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre 171 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

- La société « **S.C.I. DE VILLE** », Société Civile Immobilière au capital de 76 224,51 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire) L'Etoile, immatriculée au R.C.S. du PUY EN VELAY sous le numéro 380 807 057, est détenue directement et indirectement à plus de 95 %.

« S.C.I. DE VILLE », dont les parts sont détenues en totalité par le Groupe, est propriétaire des locaux dans lesquels « SCIERIE MOULIN » exerce son activité.

SCI de Ville	Année 2013-2014	%	Année 2012-2013	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	323,5	100%	314,8	100%
Résultat d'exploitation	234,9	72,6%	234,2	74,4%
Résultat courant	179,0	55,3%	175,3	55,7%
Résultat exceptionnel	-0,8	-0,2%	0,7	0,2%
Résultat net	118,8	36,7%	117,3	37,3%

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 324 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre 315 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Le résultat d'exploitation est de 235 K€ pour l'exercice clos le 31 août 2014 contre 234 K€ sur l'exercice clos le 31 août 2013.

Le résultat courant avant impôt est de 179 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre 175 K€ au cours de l'exercice clos le 31 Août 2013.

Le résultat net s'élève à 119 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre 117 K€ au cours de l'exercice clos le 31 Août 2013.

Les investissements se sont élevés à 163 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2014 contre 91 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Ces investissements correspondent principalement à l'aménagement des nouveaux bureaux de Dunières.

- La société « **IMMOBILIER DE VILLE** », Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège social est à DUNIERES (Haute-Loire) Z.A. de Ville, immatriculée au RCS du PUY EN VELAY sous le numéro 517 853 305, est détenue à hauteur de 10 %.

La société « IMMOBILIER DE VILLE » a pour activité : l'acquisition, la construction, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par tous moyens, notamment bail à construction.

IMMOBILIER DE VILLE	Année 2013-2014	%	Année 2012-2013	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	513,1	100%	505,5	100%
Résultat d'exploitation	155,8	30,4%	156,2	30,9%
Résultat courant	-6,1	-1,2%	-18,5	-3,7%
Résultat exceptionnel	4,3	0,8%	4,3	0,9%
Résultat net	-1,8	-0,4%	-14,2	-2,8%

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 513 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2014 contre 506 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Le résultat d'exploitation est de 156 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2014 contre 156 K€ au 31 Août 2013.

Le résultat courant avant impôt est de -6 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2014 contre - 18 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Le résultat net s'élève à -2 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2014 contre - 14 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Aucun investissement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 août 2014. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, les investissements se sont élevés à 54 K€.

- La société « **FRANCE BOIS IMPREGNES** », Société par Actions Simplifiée au capital de 2 550 000 €, dont le siège social est à BOISSET LES MONTROND (Loire), Cerizet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 564 503 043, est détenue à hauteur de 100 %.

FRANCE BOIS IMPREGNES	Année 2013-2014	%	Année 2013 (8 mois)	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	12 635,3	100%	6 558,7	100%
Résultat d'exploitation	533,2	4,2%	-136,0	-2,1%
Résultat courant	659,5	5,2%	-122,8	-1,9%
Résultat exceptionnel	-211,6	-1,7%	-494,0	7,5%
Résultat net	448,0	3,5%	-616,8	-9,4%

La société « FRANCE BOIS IMPREGNES » exerce une activité de production et de traitement de poteaux en bois destinés aux marchés des télécommunications et de l'électrification ainsi qu'une activité de fabrication de produits d'aménagement extérieur commercialisés sous la gamme DECOVERT. Elle réalise sur ses trois sites de production des opérations de transformation (écorçage, découpe, planage, piquage, menuiserie) ainsi que de traitement du bois par imprégnation.

La durée du précédent exercice social était de 8 mois et correspondait à la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 août 2013. La date de clôture de l'exercice avait été alignée sur celle des sociétés du périmètre Moulinvest.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 12 635 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre 6 559 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Le résultat d'exploitation est de 533 K€ au 31 Août 2014 contre -136 K€ au 31 août 2013.

Le résultat courant avant impôt est de 660 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre -123 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Le résultat net s'élève à 448 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre - 617 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Notons l'incidence sur le résultat de la perception d'une indemnité transactionnelle destinée à compenser une perte d'exploitation d'un montant net de commissions d'expert de 524 K€. Cette indemnité a été perçue suite à la survenance d'un sinistre sur un silo de stockage sur le site de Boisset-Lès-Montrond et a été intégralement consacrée, conformément aux modalités de l'accord conclu avec la compagnie d'assurance, à un investissement de production.

Les investissements se sont élevés à 2 589 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre 848 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Les investissements correspondent principalement aux travaux d'aménagement du site de Boisset-Lès-Montrond (réalisation d'enrobés pour une valeur de 700 K€) ainsi qu'à l'acquisition d'équipements de production (notamment une raboteuse Weing d'une valeur de 850 K€ ainsi que les aménagements et équipements associés).

- La société « **SCIERIE DE SAINTE AGATHE** », Société à Responsabilité Limitée au capital de 40 000 €, dont le siège social est à BOISSET LES MONTROND (Loire), Cerizet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 332 813 229, est détenue à hauteur de 100 %.

SCIERIE DE SAINTE AGATHE	Année 2013-2014	%	Année 2013 (8 mois)	%
(en K€)				
Chiffre d'affaires hors taxes	2 277,6	100%	1 298,1	100%
Résultat d'exploitation	121,1	5,3%	58,4	4,5%
Résultat courant	125,7	5,5%	60,0	4,6%
Résultat exceptionnel	14,4	0,6%	3,9	0,3%
Résultat net	97,9	4,3%	44,4	3,4%

La société « **SCIERIE DE SAINTE AGATHE** » est spécialisée dans la fabrication de bois pour palettes et de planche de bois.

La durée du précédent exercice social était de 8 mois et correspondait à la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 août 2013. La date de clôture de l'exercice avait été alignée sur celle des sociétés du périmètre Moulinvest.

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 2 278 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre 1 298 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Le résultat d'exploitation est de 121 K€ au 31 Août 2014 contre 58 K€ au 31 août 2013.
Le résultat courant avant impôt est de 126 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre 60 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Le résultat net s'élève à 98 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre 44 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

Les investissements se sont élevés à 109 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, contre 3 K€ au cours de l'exercice clos le 31 août 2013.

- La société « **LIFECO CONSTRUCTION FRANCE** », Société à Responsabilité Limitée au capital de 6 001 €, dont le siège social est à BOISSET LES MONTROND (Loire), Cerizet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 803 776 251, est détenue à hauteur de 66,68 %.

LIFECO CONSTRUCTION FRANCE	Année 2014 (1 mois)
(en K€)	
Chiffre d'affaires hors taxes	0
Résultat d'exploitation	-1,8
Résultat courant	-1,8
Résultat exceptionnel	0
Résultat net	-1,8

La société « LIFECO CONSTRUCTION FRANCE » est spécialisée dans l'entreprise générale du bâtiment sous toutes ses formes conduisant à des travaux de construction spécialisés en tous domaines mais principalement en matière de montage d'éléments ou de structures en bois. Elle a été constituée en date du 28 juillet 2014. La durée de l'exercice social est de 1 mois et correspond à la période du 28 juillet 2014 au 31 août 2014.

Aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé au cours de l'exercice clos le 31 août 2014.

Le résultat d'exploitation est de -2 K€ au 31 Août 2014.

Le résultat courant avant impôt est de -2 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014.

Le résultat net s'élève à -2 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014.

Les investissements se sont élevés à 1 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014.

- La société « **TECHNICBOIS MOULIN** », Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €, dont le siège social était au cours de l'exercice clos le 31/08/14 à BOISSET LES MONTROND (Loire) Le Cerizet et à DUNIERES (Haute-Loire), Z.A. de Ville depuis le 17 septembre 2014, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du PUY EN VELAY sous le numéro 803 776 558, était détenue directement à hauteur de 95 % au 31 août 2014 et est détenue indirectement à ce jour à plus de 95 %.

TECHNICBOIS MOULIN	Année 2014 (1 mois)
(en K€)	
Chiffre d'affaires hors taxes	0
Résultat d'exploitation	-1,8
Résultat courant	-1,8
Résultat exceptionnel	0
Résultat net	-1,8

La société « **TECHNICBOIS MOULIN** » est spécialisée dans la conception, la production, la commercialisation et la distribution de composants ou éléments à base de bois ou dérivés, utilisés dans le domaine de la construction et de la production d'ensemble immobilier. Elle a été constituée en date du 28 juillet 2014. La durée de l'exercice social est de 1 mois et correspond à la période du 28 juillet 2014 au 31 août 2014.

Aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé au cours de l'exercice clos le 31 août 2014.

Le résultat d'exploitation est de -2 K€ au 31 Août 2014.

Le résultat courant avant impôt est de -2 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014.

Le résultat net s'élève à -2 K€, au cours de l'exercice clos le 31 août 2014.

Aucun investissement n'a été réalisé au cours de l'exercice clos le 31 août 2014.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE PARTICIPATIONS – CESSIONS DE PARTICIPATION - PRISE DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris une participation représentant :

- 66,68 % du capital social de la société « **LIFECO CONSTRUCTION FRANCE** » ;
- 95 % du capital social de la société « **TECHNICBOIS MOULIN** ».

Au cours de la même période, notre Société n'a procédé à aucune cession de participation.

SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Notre société contrôle à la clôture de l'exercice les sociétés suivantes :

- Directement plus de 19/20^{ème} du capital social des sociétés « TECHNICBOIS MOULIN », « FRANCE BOIS IMPREGNES », « SCIERIE DE SAINTE AGATHE », et « SCIERIE MOULIN », plus des 2/3 du capital de la société « MOULIN BOIS ENERGIE », plus 2/3 du capital de la société « LIFECO CONSTRUCTION FRANCE » et plus de 1/20^{ème} du capital de la société « IMMOBILIER DE VILLE » ;
- Indirectement plus des 19/20^{ème} du capital social de la société « SCI DE VILLE ».

En revanche, aucune de ces sociétés ne détient de participation dans notre société.

Le Groupe détenait historiquement une participation via sa filiale FRANCE BOIS IMPREGNES à hauteur de 99,9% dans la société polonaise HORIZON. Cette filiale a été cédée au cours de l'exercice.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Prise de participations
SAS SCIERIE MOULIN	95%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	100%	Globale	564503043	Scierie et traitement de bois
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	100%	Globale	332813229	Scierie et rabotage du bois
SARL LIFECO CONSTRUCTION FRANCE	66.67%	Globale	803776251	Construction bois
SARL TECHNICBOIS MOULIN	95%	Globale	803776558	Production et vente composants bois

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société SA MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL Immobilière de ville, qui est détenue à 10% par MOULINVEST S.A. est consolidée en tant que société ad'hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (Capital restant dû au 31/08/2014 : 2 852 309 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

DATE D'ARRETE DE L'EXERCICE

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31 août 2014. Toutes les sociétés ont un exercice de 12 mois, débutant le 1er septembre 2013 ; sauf pour les sociétés TECHNICBOIS MOULIN et LIFECO CONSTRUCTION FRANCE qui ont été créées fin juillet 2014 et qui n'ont donc qu'un mois d'activité

Information PROFORMA

Cette information est fournie pour le résultat d'exploitation. Elle ne concerne pas les deux entités entrées en fin d'exercice clos le 31/08/2014, SARL LIFECO CONSTRUCTION FRANCE et SARL TECHNICBOIS MOULIN (un seul mois d'activité sur l'exercice clos le 31/08/2014), mais les deux entités achetées sur l'exercice clos le 31/08/2013.

Pour les deux entités qui sont entrées dans le périmètre de consolidation au 31/08/2013 : SAS FRANCE BOIS IMPREGNES et la SARL SCIERIE DE SAINTE-AGATHE, il a été procédé à une reconstitution de comptes du 1/09/2012 au 31/8/2013, par extraction des données comptables du dernier exercice clos le 31 décembre 2012, afin d'obtenir des comptes sur 12 mois. Il n'a pas été pris en compte d'écart d'acquisition. Les impacts des écarts d'évaluation constatés sur le compte de résultat consolidé (provision pour licenciement, réévaluation des stocks et des immobilisations) n'ont pas été neutralisés dans l'information proforma.

PRINCIPES ET REGLES D'ETABLISSEMENT

Les comptes consolidés du groupe Moulinvest, clos au 31 août 2014, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31/08/2014 sont les mêmes que ceux au 31/08/2013. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

Le chiffre d'affaires consolidé net HORS TAXE du groupe Moulinvest s'établit à 45 105 K€ au titre de l'exercice 2013/2014 contre 34 303 K€ sur l'exercice précédent, ce qui représente une croissance de 31,5% (12,2% à périmètre constant).

Le total des produits d'exploitation s'élève à 45 925 K€ au 31 août 2014 contre 34 095 K€ au 31 août 2013.

Les charges d'exploitation se totalisent à 43 662 K€ au 31 août 2014 contre 33 231 K€ au 31 août 2013.

Comme indiqué dans le paragraphe Faits marquants du présent rapport, la hausse significative des produits et charges d'exploitation résulte du développement des activités historiques (Bois Construction) et de l'intégration des nouvelles activités d'imprégnation qui connaissent des croissances significatives tant sur le segment des poteaux que de celui des produits d'aménagement extérieur de la gamme DECOVERT.

Le résultat d'exploitation est donc de 2 263 K€ au 31 août 2014 contre 864 K€ au 31 août 2013 ; ce dernier est donc multiplié par 2,6 sur la période.

Compte tenu des produits financiers (163 K€) et des charges financières (1 220 K€), le résultat courant avant impôt se traduit par un bénéfice de 1 206 K€.

Après prise en compte des produits exceptionnels (3 241 K€) et des charges exceptionnelles (1 202 K€), le compte de résultat de l'ensemble consolidé se solde par un bénéfice de 2 987 K€ après imputation de l'impôt sur les bénéfices (59 K€) et des charges d'impôts différés (199 K€). Le bénéfice exceptionnel correspond pour 2 156 K€ à une reprise de provision au titre de l'écart d'acquisition négatif constaté lors de l'intégration de FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE dans le périmètre du Groupe Moulinvest.

L'effectif du groupe était de 161 personnes pour l'exercice clos le 31 août 2014 et de 150 personnes pour l'exercice clos le 31 août 2013, réparti comme suit :

	31/08/2014	%	31/08/2013	%
Cadres	26	16%	24	16%
A. M. et techniciens	19	12%	16	11%
Employés	22	14%	18	12%
Ouvriers	94	58%	92	61%
TOTAL	161	100%	150	100%

L'endettement à moyen terme à une valeur de 23 255 K€ dont la ventilation par échéance est la suivante :

Montants indiqués en K€ :

AU 31/08/2014	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	17 158	2 731	9 929	4 498
Emprunts en crédit-bail divers	6 090	1 328	3 969	793
	7	7		
TOTAL	23 255	4 066	13 898	5 291

AU 31/08/2014	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	665	665		
TOTAL	665	665	0	0

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées en totalité d'emprunts à taux fixe.

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 79.95 % (Endettement à long terme – hors crédits baux / Capitaux propres : 14 427 / 18 045 = 79.95 %, contre 84.41 % au 31/8/2013)

Montants indiqués en K€ :

AU 31/08/2013	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	14 908	2 107	7 457	5 344
Emprunts en crédit-bail divers	3 324	1 080	1 875	369
	5	5		
TOTAL	18 237	3 192	9 332	5 713

AU 31/08/2013	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	1 030	1 030		
TOTAL	1 030	1 030	0	0

La variation des capitaux propres est matérialisée par les trois tableaux ci-après :

Montants indiqués en K€ :

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2013	3 690	7 591	38	2 931	1 049	- 133	15 166	205
Augmentation de capital						-58	-58	3
Affectation du résultat de l'exercice précédent				1 051	- 1 049	-2		
Résultat consolidé (part du groupe)					2 937		2 937	50
Variation de périmètre								
Autres variations								
31-août-2014	3 690	7 591	38	3 982	2 937	-193	18 045	258

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2012	3 690	7 591	37	3 070	- 138	- 73	14 177	215
Augmentation de capital						- 60	- 60	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1	- 139	138		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					1 049		1 049	- 10
Variation de périmètre								
Autres variations				-			-	
31-août-2013	3 690	7 591	38	2 931	1 049	- 133	15 166	205

	Capital	Primes	Réserves légales	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part minoritaire
31-août-2011	2 974	4 211	34	3 072	8		10 299	237
Augmentation de capital	716	3 380				-73	4 023	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			3	5	- 8		0	
Résultat consolidé (part du groupe)					- 138		- 138	- 22
Variation de périmètre								
Autres variations				- 7			- 7	
31-août-2012	3 690	7 591	37	3 070	- 138	- 73	14 177	215

Quant aux flux de trésorerie, ils sont traduits dans le tableau ci-dessous :

TABEAU DE FLUX (En K€)	31/08/2014	31/08/2013
Résultat net des sociétés intégrées	2 987	1 039
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	1 782	1 892
- Variation des impôts différés	199	- 108
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	368	36
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	5 336	2 859
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	612	- 953
Liaison Bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	5 948	1 906
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (-)	-6 894	- 4 078
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	425	568
Incidence des variations de périmètres	2	302
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 467	- 3 208
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-60	
Emissions d'emprunts (+)	4 456	2 179
Remboursements d'emprunts (-)	-3 822	- 3 191
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	574	-1 012
Incidence des variations des cours des devises		
Variations de trésorerie	55	- 2 314
Trésorerie d'ouverture	612	2 926
Trésorerie de clôture	667	612
Ecart	0	0

La marge brute d'autofinancement dégagée est de 5 336 K€. L'amélioration résulte essentiellement du développement significatif des activités et de la rentabilité générale.

Le besoin en fond de roulement diminue de 612 K€ : malgré la hausse du niveau d'activité, les stocks sont restés stables et la hausse des créances clients est compensée par une hausse des dettes fournisseurs.

Par conséquent les flux de trésorerie générés par l'activité sont positifs de 5 948 K€.

Les flux liés aux investissements sont négatifs de 6 467 K€ : les investissements se sont élevés à 6 894 K€ et les cessions d'immobilisations à 425 K€. Les investissements correspondent principalement au parc à grumes de la scierie MOULIN ainsi qu'à la construction de nouveaux bâtiments et agencements sur le site de France BOIS IMPREGNES à Boisset.

Il est à noter que le financement du solde du prix d'acquisition des sociétés France BOIS IMPREGNES et Scierie de Ste Agathe a été finalisé et intégralement débloqué en date du 23/10/2013. Le solde du prix d'acquisition représentant 2.1 millions d'euros, sur un prix de

4.1 millions d'euros, a été financé par emprunt par un pool de 3 banques partenaires sur une durée de 7 ans. Le premier versement de 2 millions d'euros réalisé le 18 avril 2013 avait été financé sur fonds propres.

Afin d'assurer le financement de ces investissements, le groupe a eu recours à la souscription d'emprunts pour 4 456 K€. Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 3 822 K€.

Conformément aux préconisations sur l'établissement du tableau de flux de trésorerie, les flux d'investissement et financement liés aux crédits baux ne sont pas constatés à la signature du contrat mais les redevances payées au cours de l'exercice sont analysées comme des flux de financement pour la part correspondant au remboursement de capital.

L'incidence de la variation de périmètre sur la trésorerie du groupe est positive de 2 K€. Elle résulte des trésoreries positives des 2 entités entrées dans le périmètre : TECHNICBOIS MOULIN et LIFECO CONSTRUCTION FRANCE

Compte tenu de tous ces flux, le groupe a vu sa trésorerie augmenter de 55 K€.

COMPTE RENDU DE LA GESTION ET SITUATION DE LA SOCIETE MOULINVEST DURANT L'EXERCICE ECOULE

EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur et aucun changement n'est survenu par rapport aux exercices précédents.

Au cours de cet exercice s'étendant du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014, le chiffre d'affaires net HORS TAXES s'est élevé à 1 004 959 €. Pour l'exercice précédent, le chiffre d'affaires s'élevait à 1 104 329 € soit une diminution de 9 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à	1 508 934 €
Les charges d'exploitation se totalisent à	1 576 119 €
Le résultat d'exploitation est donc de.....	- 67 185 €

Pour l'exercice précédent, le résultat d'exploitation s'élevait à -168 194 €.

Compte tenu des produits financiers (51 797 €) et des charges financières (172 733 €), le résultat courant avant impôts se traduit par une perte de 188 120 € au 31 août 2014 contre une perte de 157 248 € au 31 août 2013.

Après prise en compte des produits exceptionnels (27 089 €), des charges exceptionnelles (54 248 €), et d'un profit d'intégration fiscale d'un montant de 290 280 €, le compte de

résultat se solde par un bénéfice de 75 000,43 € contre une perte de 78 725,03 € pour l'exercice précédent.

Des dépenses et charges de la nature de celles visées à l'article 39.4. du C.G.I. ont été comptabilisées au cours de cet exercice pour un montant de 12 920 €.

Les investissements de l'exercice se totalisent à 486 660 €, se répartissant comme suit :

- Immobilisations incorporelles	6 368 €
- Immobilisations corporelles.....	83 995 €
- Immobilisations financières.....	396 296 €

Pour l'exercice précédent, les investissements de l'exercice s'élevaient à 5 458 352 €.

Au cours de la même période, les immobilisations ont diminué de 195 838 € par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence. Cette diminution concerne les postes :

- Immobilisations corporelles	
. Matériel de Transport.....	33 000 €
- Immobilisations financières	
. Prêts et autres immobilisations financières.....	162 838 €

Les amortissements comptabilisés au cours de cette période s'élèvent à 330 055 €. Pour l'exercice précédent, les amortissements s'élevaient à 443 483 €.

L'effectif moyen du personnel est de 6 personnes pour cet exercice.

Autofinancement

La capacité d'autofinancement s'élevait au 31 août 2014 à 446 559 € et au 31 août 2013 à 369 524 €.

La marge brute globale au 31 août 2014 s'élève à 1 004 959 € contre 1 104 329 € au 31 août 2013.

MENTION DES DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 12 920 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du CGI.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Les sociétés, dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, doivent publier « des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs ou de leurs clients ». A ce titre, elles sont tenues d'indiquer « la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

	SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS
Echéance sur 30 jours	29 275 €
Echéance à moins de 45 jours	0 €
Echéance à plus de 60 jours	7 651 €
Poste fournisseurs au 31/08/2013	36 926 €

	SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS
Echéance sur 30 jours	27 318 €
Echéance à moins de 45 jours	4 680 €
Echéance à plus de 60 jours	31 350 €
Poste fournisseurs au 31/08/2014	63 348 €

PROJET D'AFFECTATION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MOULINVEST

En conformité des dispositions statutaires, nous vous proposons d'affecter comme suit, le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2014, s'élevant à 75 000,43 € :

- 5 % au compte "RESERVE LEGALE", soit la somme de	3 750,02 €
- Le solde au compte "RESERVES FACULTATIVES", soit la somme de	71 250,41 €

TOTAL EGAL A	75 000,43 €

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation.

Déclaration de l'article 243 bis du CGI en présence de versement de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, alinéa 2, du Code de commerce est joint au présent rapport (annexe 1) le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des 5 derniers exercices.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL ET À L'ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

Le capital de la société au 31 Août 2014 est de 3 690 405.60 € divisé en 3 075 338 actions de 1,20 € chacune de valeur nominale.

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

Néant

DROIT DE VOTE DOUBLE

Nous vous rappelons que conformément à l'article 9 alinéa 4 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis trois ans au moins, au nom du même actionnaire.

Au 31 août 2014, il y a **2 304 251** actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double

Actionnariat	Capital		Droits de vote	
	Nombre d'actions	%	Nombre	%
Maurice MOULIN	800 000	26,01 %	1 600 000	29,88 %
Sandrine MOULIN	559 272	18,19 %	1 118 544	20,89 %
Marie-Laure TEYSSIER	559 272	18,19 %	1 118 544	20,89 %
Maurice MOULIN (actions au porteur)	43 396	1,41 %	43 396	0,81 %
Sous-groupe familial MOULIN	1 961 940	63,80 %	3 880 484	72,48 %
Actionnaires depuis plus de 3 ans	385 707	12,54 %	771 414	14,41 %
Actionnaires depuis moins de 3 ans	73 273	2,38 %	73 273	1,37 %
Actions auto détenues	25 731	0,84 %	0	0 %
Autres actions au porteur	628 687	20,44 %	628 687	11,74 %
TOTAL	3 075 338	100,00%	5 353 858	100,00%

DELEGATIONS DE POUVOIRS DONNEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'OCCASION D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, nous vous rappelons les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

- Assemblée générale à caractère mixte du 20 janvier 2014 (6^{ème} résolution) :

Délégation au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes dénommées correspondant aux personnes physiques qui investissent directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une société de gestion et dont la souscription est éligible à

la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune visée au I de l'article 885-0 V bis du Code général des impôts dans la limite légale.

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 20 juillet 2015.

- Assemblée générale à caractère mixte du 20 janvier 2014 (7^{ème} résolution) :

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription dans la limite d'un montant nominal global de TROIS MILLIONS D'EUROS (3 000 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 20 mars 2016.

- Assemblée générale à caractère mixte du 20 janvier 2014 (8^{ème} résolution) :

Délégation au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier dans la limite d'un montant de trois millions d'euros (3.000.000 €) et dans la limite de 20% du capital social par an ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 20 mars 2016.

- Assemblée générale à caractère mixte du 20 janvier 2014 (9^{ème} résolution) :

Délégation au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public, dans la limite d'un montant nominal global de TROIS MILLIONS D'EUROS (3 000 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 20 mars 2016.

- Assemblée générale à caractère mixte du 20 janvier 2014 (10^{ème} résolution) :

Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 20 mars 2016.

- Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (15^{ème} résolution) :

Délégation au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale des actions existantes dans la limite d'un montant nominal global de QUATRE CENT MILLE EUROS (400 000 €) ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 14 mars 2015.

- Assemblée générale à caractère mixte du 20 janvier 2014 (5^{ème} résolution) :

Autorisation consentie au Conseil d'Administration d'opérer sur les titres de la Société dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social à la date du 20 janvier 2014 ;

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 20 juillet 2015.

- Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (12^{ème} résolution) :
Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 14 mars 2015.

- Assemblée générale à caractère mixte du 14 janvier 2013 (13^{ème} résolution) :
Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date de la décision ;

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 14 mars 2015.

- Assemblée générale à caractère mixte du 20 janvier 2014 (13^{ème} résolution) :
Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions dans la limite maximum de 10 % du montant du capital social par période de vingt-quatre mois.

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 20 juillet 2015.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, les salariés de la société détenaient une participation insignifiante.

ACHAT ET CESSION D' ACTIONS DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DES SALARIES (C. COM., ART. L. 225-211)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce, nous vous précisons que dans le cadre de la participation des salariés nous n'avons procédé à aucune opération.

ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS (C.COM L.225-211)

- contrat de liquidité :

Au titre du contrat de liquidité confié par la société MOULINVEST à la société de Bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 août 2014 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Solde espèces : 30 662,00 euros ;

- Solde titres : 7 338 titres au cours de 5,71 euros pour une valorisation de 41 899,98 euros.

Il est à noter que dans l'annexe consolidée 5.3.23 (vs. l'annexe sociale/partie déclaration fiscale) les titres auto détenus sont enregistrés en valeur comptable historique (FIFO). Dans les bilans semestriels laissant figurer les moyens à disposition dans le cadre du contrat de liquidité, les titres sont valorisés à leur valeur de marché en date de clôture au 31/08/14.

- contrat de rachat :

Au titre de l'autorisation de rachat d'actions propres donnée par l'Assemblée Générale et confiée par la société MOULINVEST à la société de bourse Gilbert Dupont, les moyens suivants figuraient au compte de rachat à la date du 31 août 2014:

- Solde espèces : 26 236,47 euros ;

- Solde titres : 18 393 titres au cours de 5,71 euros pour une valorisation de 105 024,03 euros.

Il est à noter que dans l'annexe consolidée 5.3.23 (vs. l'annexe sociale/partie déclaration fiscale) les titres auto détenus sont enregistrés en valeur comptable historique (FIFO). Dans les bilans semestriels laissant figurer les moyens à disposition dans le cadre du contrat de rachat, les titres sont valorisés à leur valeur de marché en date de clôture au 31/08/14.

Ces acquisitions ont été effectuées afin d'animer le cours de bourse de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité ainsi qu'un contrat de rachat conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF : la société de Bourse GILBERT DUPONT.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de renouveler pour une durée de 18 mois, l'autorisation donnée à la Société d'intervenir sur ses propres actions. Cette autorisation serait donnée en application de l'article L.225-209 du code de commerce, lequel étend aux sociétés cotées sur Alternext les possibilités de rachat d'actions offertes aux sociétés cotées sur un marché réglementé : amélioration de la gestion financière de leurs fonds propres, favoriser la liquidité de leurs titres, attribution des actions à leurs salariés ou dirigeants.

Nous vous renvoyons au texte des résolutions pour le détail de cette délégation.

CONVENTIONS ET RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Des conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et ont été régulièrement autorisées par votre conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé. D'autres conclues antérieurement, se sont poursuivies.

Elles font l'objet du rapport spécial de vos commissaires aux comptes.

Nous vous demandons de les approuver.

Nous vous informons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales ont été communiqués aux administrateurs et aux commissaires aux comptes conformément à l'article R. 225-32 du Code de commerce.

Conformément à l'article L225-102-1 du code de commerce qui impose depuis le 3 août 2014 de mentionner dans ce rapport les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, d'une société et, d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, sauf lorsqu'elles sont des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après en liste les conventions concernées :

1. Conventions d'intégrations fiscales :

- Convention du 4 novembre 2011 avec les sociétés SCIERIE MOULIN S.A.S. et MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. prenant effet au 1^{er} septembre 2011.
- Convention du 16 mai 2013 avec les sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES S.A.S. et SCIERIE SAINTE-AGATHE S.A.R.L. prenant effet au 1^{er} septembre 2013.

2. Convention de gestion commune de la trésorerie au sein du groupe Moulinvest : octroi d'avances de trésorerie entre les sociétés du groupe dans la limite d'un montant maximum fixé à 4 000 000 euros et rémunérée au taux EURIBOR 3 mois + 0.5 point à compter de l'exercice clos le 31/08/2013.

3. Conventions de management :

a. *Avec les sociétés SCIERIE MOULIN S.A.S et MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S.*

- Nature et objet : En application de ces conventions et des différents avenants (dernier en date du 3 septembre 2010), MOULINVEST S.A. gère un certain nombre de tâches de gestion administratives, commerciales et techniques pour le compte des deux sociétés en référence.
- Modalités : La rémunération annuelle, à compter du 1^{er} septembre 2010, est déterminée sur la base du prix de revient des structures mises en place et affectées à la réalisation des prestations, majoré de 10 %.

b. *avec les sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES S.A.S. et SCIERIE SAINTE AGATHE S.A.R.L.*

- Nature et objet : En application de ces conventions, MOULINVEST S.A. gère un certain nombre de tâches de gestion administrative, commerciale et technique pour le compte des deux sociétés en référence.
- Modalités : La rémunération annuelle, à compter du 18 avril 2013, est déterminée sur la base du prix de revient des structures mises en place et affectées à la réalisation des prestations, majoré de 10%

4. contrats de licence de marque

- contrat du 7 décembre 2010 avec les sociétés SCIERIE MOULIN S.A.S et MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S, portant sur une licence non exclusive de la marque « Moulinvest » pour fabriquer et vendre les produits ou les services entrant dans les classes protégées concédée moyennant un

paiement d'une redevance annuelle déterminée en fonction du chiffre d'affaires du licencié (1 % du chiffre d'affaires jusqu'à 20.000.000 € de chiffre d'affaires HT et 0,25 % au-delà).

- contrat du 3 septembre 2013 avec les sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE portant sur une licence non exclusive de la marque « Moulinvest » pour fabriquer et vendre les produits ou les services entrant dans les classes protégées, concédée moyennant un paiement d'une redevance annuelle déterminée en fonction du chiffre d'affaires du licencié (1 % du chiffre d'affaires jusqu'à 20.000.000 € de chiffre d'affaires HT et 0,25 % au-delà).

5. Blocage d'un compte courant de MOULINVEST S.A. au profit de SCIERIE MOULIN S.A.S.

Dans le cadre du financement en co-baillage d'un montant de 5.200.000 € accordé par les banques « BCME », « Banque Rhône Alpes », « Caisse d'Epargne » et « Banque Populaire Rives de Paris », pour la construction d'un parc à grumes par la société SCIERIE MOULIN S.A.S., MOULINVEST S.A. s'est engagée au blocage de son compte courant à hauteur de 1.000.000 €.

6. Engagement de poursuite des loyers de MOULINVEST S.A. au profit de SCIERIE MOULIN S.A.S.

- Nature, objet et modalités : Dans le cadre du financement en co-baillage d'un montant de 5.200.000 € accordé par les banques « BCME », « Banque Rhône Alpes », « Caisse d'Epargne » et « Banque Populaire Rives de Paris », pour la construction d'un parc à grumes par la société SCIERIE MOULIN S.A.S., Moulinvest S.A. s'est engagée à poursuivre les loyers pendant toute la durée du co-baillage.

7. Cession des loyers perçus par SCI Marine Bis : Dans le cadre du bail à construction conclu entre Immobilier de Ville S.A.R.L. et SCI Marine Bis et en garantie de l'emprunt souscrit par SCI Marine Bis auprès des banques « Société Générale », « Crédit Lyonnais » et « HSBC », la SCI Marine Bis s'engage à céder les loyers perçus de Immobilier de Ville S.A.R.L., à savoir 42.000 € par an.

L'AMF a souhaité le 25 avril 2012 faire apparaître cette convention en tant que convention réglementée de MOULINVEST S.A. Ladite société et ses conseils considèrent que ce contrat ne constitue pas une convention réglementée au niveau de la société MOULINVEST S.A. Cependant, pour la qualité de l'information de ses actionnaires, elle accepte de la retenir comme convention réglementée afin de faire autoriser par le conseil d'administration et approuver par l'assemblée générale toute modification future éventuelle.

8. Mise en place d'un contrat collectif de retraite (art. 83) et d'un contrat d'épargne salariale : La société MOULINVEST S.A. a mis en place un contrat collectif de retraite supplémentaire (art. 83) et un contrat d'épargne salariale au profit de ses salariés, dont les dirigeants.

Il est en outre précisé que pour votre parfaite information, notre société a consenti des cautions solidaires non rémunérées au profit d'organismes financiers et bancaires en garantie

des engagements de ses filiales. Ces cautionnements sont visés dans l'annexe des comptes au paragraphe « Engagements Financiers ».

Par ailleurs, il est rappelé la teneur du conseil d'administration du 28 août 2014 qui a :

- pris acte qu'en vertu de l'ordonnance 2014-863 du 31 juillet 2014 (*JO du 2 août p. 12820*), la procédure d'autorisation des conventions réglementées n'est désormais plus applicable « aux conventions conclues entre deux sociétés dont l'une détient, directement ou indirectement, la totalité du capital de l'autre » (C. com. art. L 225-39 et C.com. art. L 225-87).
L'ordonnance précise que, le cas échéant, doit être déduit du capital le « nombre minimum d'actions requis pour satisfaire aux exigences de l'article 1832 du Code civil ou des articles L 225-1 et L 226-1 du Code de commerce ».
Ainsi, les conventions conclues par MOULINVEST avec ses filiales détenues directement ou indirectement à 100% ne relèveront plus de la procédure des conventions réglementées.
- décidé de considérer les conventions d'intégration fiscales et les conventions de gestion commune de trésorerie comme des conventions courantes conclues à des conditions normales.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ET SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous vous informons que vos commissaires aux comptes ont élaboré leur rapport sur les comptes annuels de l'exercice et sur les comptes consolidés et que ceux-ci ont été mis à votre disposition conformément à la loi.

DIRECTION GÉNÉRALE ET MANDATAIRES SOCIAUX

CHOIX DU MODE DE DIRECTION

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, alinéa 1^{er} du Code de commerce, nous vous informons que Monsieur Maurice MOULIN assume la fonction de Président Directeur Général et Mademoiselle Sandrine MOULIN, Madame Marie-Laure TEYSSIER et Monsieur José BRUNET, la fonction de Directeur Général Délégué.

LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DE LEURS MANDATS OU FONCTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 4, du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste des mandats ou fonctions (salariées ou non) exercées, au cours de l'exercice écoulé, par chacun de vos mandataires sociaux :

Nom	mandats actuellement en cours		Mandats exercés au cours des cinq derniers exercices et ayant cessé à ce jour
	Société	Mandat	
Maurice MOULIN	MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SCIERIE MOULIN SCI de VILLE SCI MARINE SARL SOFOVE Groupement Forestier de Vialle Groupement Forestier des héritiers J. Ginot dans le Massif du Pilat HORIZON POLSKA	Président Directeur Général Directeur Général Président Gérant Gérant Gérant Gérant Gérant	Gérant
Marie-Laure TEYSSIER	MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SARL IMMOBILIER de VILLE SCI Marine bis	Administrateur Directeur Général Délégué Présidente Gérante Co-gérante	Néant
Sandrine MOULIN	MOULINVEST MOULIN BOIS ENERGIE SCIERIE MOULIN SCI Marine bis SCIERIE DE SAINTE AGATHE	Administrateur Directeur Général Délégué Directeur Général Directeur Général Co-gérante	Gérante
José BRUNET	SCIERIE MOULIN MOULINVEST SCIERIE DE SAINTE AGATHE TECHNICBOIS MOULIN LIFECO CONSTRUCTION FRANCE	Directeur Général Directeur Général Délégué Gérant Gérant Gérant	Néant

JETONS DE PRÉSENCE

Il n'a pas été alloué de jetons de présence, au cours de l'exercice écoulé.

ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS

Conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce et à l'article 223-26 de Règlement général de l'AMF, nous vous indiquons :

- que Monsieur Maurice MOULIN, au titre de l'exercice clôturé au 31 Août 2014, a cédé 5 397 actions MOULINVEST pour un prix global de 40 008 € comme suit :

Liste des opérations sur titre MOULINVEST réalisées par Monsieur Maurice MOULIN sur exercice clos 31/08/2014

Déclarations sur site ONDE AMF

<u>Date</u>	<u>Opération</u>	<u>nbre titres</u>	<u>Valeur Brute €uros</u>
18/07/2014	Cession	300	2 002,80
17/07/2014	Cession	10	67,00
16/07/2014	Cession	154	1 031,80
15/07/2014	Cession	336	2 251,20
11/07/2014	Cession	220	1 481,70
25/06/2014	Cession	204	1 369,86
24/06/2014	Cession	238	1 604,12
19/06/2014	Cession	145	990,35
19/06/2014	Cession	100	680,00
18/06/2014	Cession	128	875,52
06/05/2014	Cession	311	2 285,85
05/05/2014	Cession	85	641,75
05/05/2014	Cession	500	3 690,00
05/05/2014	Cession	154	1 175,02
05/05/2014	Cession	66	491,70
25/04/2014	Cession	71	543,15
25/04/2014	Cession	64	492,80
03/04/2014	Cession	66	516,78
02/04/2014	Cession	100	783,00
28/03/2014	Cession	95	743,85
28/03/2014	Cession	75	587,25
27/03/2014	Cession	140	1 096,20
25/03/2014	Cession	140	1 096,20
24/03/2014	Cession	100	784,00
20/03/2014	Cession	95	745,75
17/01/2014	Cession	25	199,00
16/01/2014	Cession	25	199,00
15/01/2014	Cession	170	1 353,20
14/01/2014	Cession	58	461,68
13/01/2014	Cession	222	1 767,12
13/11/2013	Cession	1 000	8 000,00
	31 opérations	<u>5 397</u>	<u>40 007,65</u>

Nombre d'actions au porteur publié dans le rapport de gestion au 31/08/2013

48 793

Nombre d'actions au porteur au 31/08/2014

43 396

X X X X X

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Annexe 1. - Tableau des 5 derniers exercices (C. com., R. 225-102, al. 2).

Annexe 2. - Tableau des filiales et participations

« MOULINVEST »

Société Anonyme au capital de 3 690 405,60 €

- : -

Siège social : DUNIERES (Haute-Loire)

Z.A. de Ville

- : -

R.C.S. : LE PUY EN VELAY 433 122 637

- : -

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	31.08.10	31.08.11	31.08.12	31.08.13	31.08.14
<u>Capital en fin d'exercice</u>					
-Capital social	341.250	2.974.533,60	3.690.405,60	3.690.405,60	3.690.405,60
-Nombre actions ordinaires existants	52.500	2.478.778	3.075.338	3.075.338	3.075.338
- Nombre actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
-Nombre maximal d'actions futures à créer					
. Par conversion d'obligations					
. Par exercice de droits de souscription					
<u>Opérations et résultats de l'exercice</u>					
-C.A. hors taxes	278.192	861.932	929.096	1.104.329	1.004.959
-Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortis. et provisions	26.456 13.264	253.982 45.355	318.556 -	285.053 -85.512	155.151 -290.280
-Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-
- Participation des salariés					
-Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortis. et provisions	7.411	55.026	15.997	-78.725	75.000
-Résultat distribué			-	-	-
<u>Résultat par action</u>					
-Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	0,25	0,08	0,10	0,12	0,14
-Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements. et provisions	0,14	0,02	0,01	-0,03	0,02
-Dividendes. attribué à chaque action	-	-	-	-	-
<u>Personnel</u>					
-Effectif moyen des salariés	3	5	5	5	6
-Masse salariale de l'exercice	116.023	366.577	331.018	390.652	455.279
-Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (S.S. oeuvres sociales)	55.731	188.724	172.184	200.095	217.893

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL,

